



création d'une co-propriété

Par **Loulou - 75**, le **12/04/2019** à **17:23**

Bonjour

Peut-on créer une co-propriété à partir de 2 propriétés mitoyennes, séparées (2 propriétaires différents) et pré-existantes ?

Le but étant d'obtenir des droits de construction plus importants et favorables au regard du PLU sur l'une des deux propriétés (en parfait accord des 2 propriétaires), que si l'on considère chaque propriété séparée.

Le prix de création de cette copropriété est-il élevé au regard des frais notariaux ?

Bien à vous

Par **Visiteur**, le **12/04/2019** à **19:26**

Bonjour

Vous ne pouvez créer une copropriété que si vous avez quelque chose en commun...